

Règlement particulier

Définition :

Le MOTO CLUB TEAM ENDURO PASSION organise une épreuve type Enduro Test en Duel en Nocturne, le 9 SEPTEMBRE 2017, sur la commune de Suzannecourt (52300)

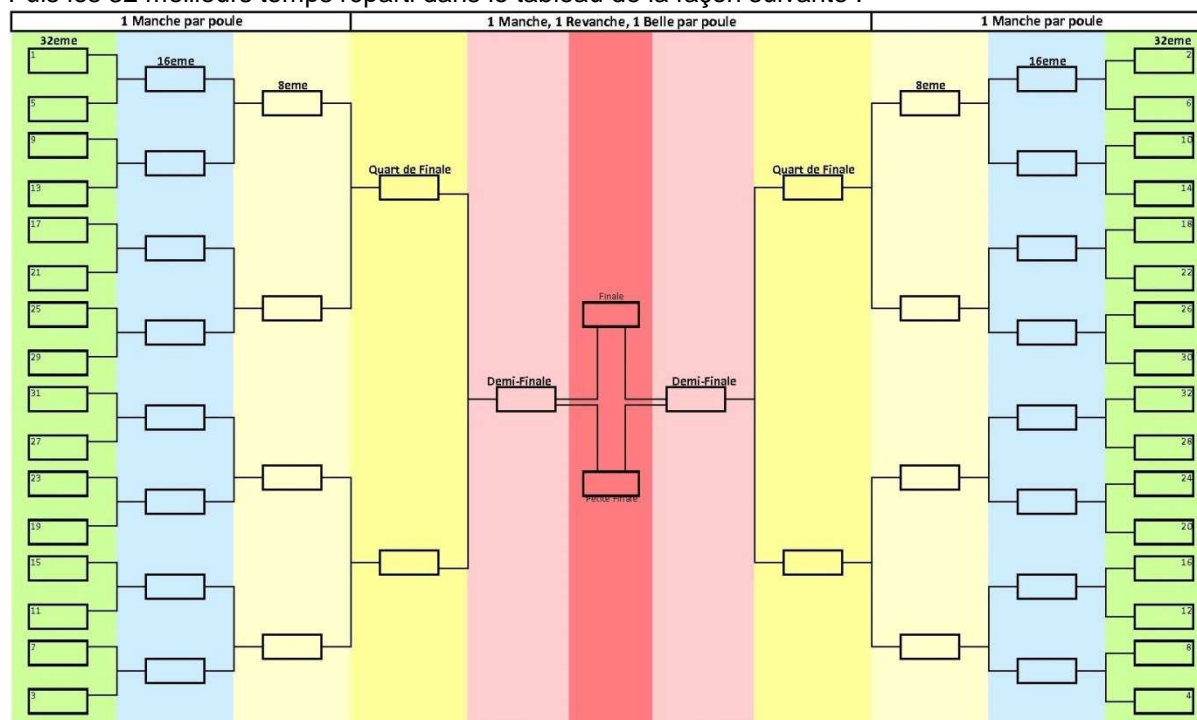
Circuit :

Une spéciale courte, séparée en 2 couloirs, avec un croisement de type « pont en bois » pour qu'au second tour le pilote A emprunte le parcours du pilote B. Un éclairage de la spéciale est prévu, mais nous n'empêchons pas un éclairage additionnel sur les moto pour des conditions optimales.

Déroulement :

1 essai, puis 1 essais chrono en condition, 1 vs 1.

Puis les 32 meilleurs temps réparti dans le tableau de la façon suivante :



Du 33eme au 64eme temps, attribution de la poule par tirage au sort.

1 manche en 1 VS 1 pour les 32eme, 16eme et 8eme, a partir des quarts 1 Manche, 1 Revanche et si besoin une Belle. Pour les perdants des demi-finales, une petite finale pour désigner le 3eme.

Pilotes admis :

A partir de 15ans, titulaire d'une licence compétition FFM.

Nombre de pilotes :

Le nombre de pilotes maximum admis sera de 64 pilotes.

Les inscriptions seront ouvertes à partir de Samedi 25 Mars 12h

Seul les 64 premiers inscrits seront sélectionnés.

L'organisation se réserve le droit d'extraire les pilotes élites et inter pour faire une catégorie à part.

Catégories :

OPEN, ELITE/Inter

Engagements :

Les engagements se font sur le site www.motott.fr

Les droits d'engagements sont fixés à **20 euros**. La clôture des engagements est fixée au Dimanche 3 septembre 20H. Au **dimanche 27 Aout 2017** majoration automatique de 5€ et aucun engagement ne sera remboursé sans présentation d'un certificat médical.

Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par MotoTT.

Horaires :

Samedi 9 Septembre

9h30 à 12h : Vérifications administratives et techniques **Kids et Nocturne**

12h à 18h : Vérifications administratives et techniques **Endurance**

14h 1^{er} essai non Chronométré – 40min

15h 2nd essai Chronométré – 1h30

18h30 32eme de final – 80min

20h 16eme de final – 40min

20h50 8eme de final- 20min

21h15 quart de final – manche, revanche, belle – 40min

22h entracte

22h20 demi Final – manche, revanche, belle- 25min

23h Final + petite final – manche, revanche, belle -25min

23h30 Remise des prix

23h40 feux d'artifice

Vérifications administratives :

-Le pilote devra se présenter avec sa licence 2017+confirmation engagement + autorisation parentale pour les mineurs

ATTENTION NOUVEAU POUR LES LICENCES A LA JOURNEE

Il faut remplir votre licence via le site FFM au moins 72H avant la course et faire tamponner le document par votre médecin. A partir de cette année il n'y a plus de licence a la journée papier (sur toute les épreuve en France)+ un chèque de 70€ à l'ordre de **TEAM ENDURO PASSION**

Vérifications techniques :

- Le pilote devra se présenter au contrôle technique avec son casque homologué obligatoire (étiquette ECE02205) ainsi qu'un gilet intégral homologué norme EN 14021 ou EN1621-1 ou EN 1621-2. Tear-off INTERDIT car espace NATUREL. Il est Recommandé d'utiliser les roll-off.

- **Les Motos** doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France d'endurance moto sans oublier :

-présenter des numéros conformes

- pot d'échappement ne devra excéder 112 décibels maxi

- elle devra être équipée d'un dispositif « coupe circuit »

- une protection de guidon type mousse

- les béquilles sont interdites

- Toute machine ou équipement non conforme, empêchera le départ du pilote et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

Numéro :

Pour les pilotes qui participent à l'endurance du dimanche, ils auront le même numéro. Si vous souhaitez un numéro particulier, merci de l'indiquer en commentaire sur MotoTT.fr.

Equipement :

Les pilotes devront être équipés d'un équipement minimum : casque et protection dorsale homologué (voir homologation dans paragraphe "vérification technique"), bottes de protection typé cross, gants de protection, pantalon et maillot de protection typé cross..

Environnement :

Pour le respect de l'environnement, il est interdit de jeter les détritrus sur place. Les tapis environnementaux sont obligatoires au parc coureur et au stand. Un bidon de récupération des huiles usagées sera mis à disposition sur le parc coureur

Essais :

Des essais libres obligatoires seront organisés à. Ils ne seront ouverts qu'aux machines ayant été acceptées au contrôle technique. Chaque pilote devra parcourir au minimum un tour de reconnaissance sans lequel la participation à la course sera refusée et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

Réclamations :

Les réclamations doivent être posées conformément à la disposition du code sportif FFM dans les 5min après l'affichage des résultats. Le jury fera appliquer le règlement de la compétition concernée et prendra la décision qui s'impose en accord avec les règlements fédéraux.

Sanctions :

-*Exclusion* : fumer dans les stands, couper ou sortir volontairement de la piste

- *Départ refusé* : machine non conforme avant l'épreuve, essais non effectué

Prix et coupes :

1 Trophée au 3 premiers

S'il y a une catégorie Elite/inter, 1 coupe au 3 premiers

Sécurité :

Seront présents un médecin, une équipe de secourisme (6 personnes) , une ambulances médicalisé de la sécurité civile
+ 1 ambulance « blanche », téléphones portables, extincteurs et
Commissaires de piste en nombre suffisant.

Officiels :

Directeur de course :

Commissaires sportif : BINETRUY Nicolas ; GROLEVIN Olivier,

Commissaires de piste : en nombre suffisant

Commissaire technique : FERRAND Jean Sébastien

Organisateur technique : M CHANGENET laurent

**LE MOTO CLUB SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES EN CAS
D'INTEMPERIES OU CAS DE FORCE MAJEURE.**

VISA DU MOTO CLUB

VISA LIGUE

VISA FFM

TEAM ENDURO PASSION
Chez MAGINOT MOTO
Parc du Chêne Saint-Amand
52100 SAINT-DIZIER
03 25 94 62 69